

DOSSIER DE PRESSE  
NOVEMBRE 2019



# ÊTRE NEUTRE EN CARBONE *dès 2020 !*





# S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE TRANSPORT RESPONSABLE

**Faire le choix de la multimodalité avec VIA, c'est s'engager dans une démarche de transport responsable en offrant la possibilité de minimiser son impact sur l'environnement.**

En effet, si le transport routier rejette près d'un kilo de CO<sub>2</sub> par kilomètre parcouru, choisir de reporter ses marchandises sur le train avec VIA permet déjà de réduire les émissions de gaz à effet de serre concernées de plus de 94%, et participe en plus à diminuer la congestion routière ainsi que l'accidentalité.

Dans les zones sensibles, VIA réduit également les autres nuisances, notamment les émissions sonores et de polluants locaux tels que les particules fines engendrées par le trafic routier. C'est par exemple le cas dans les Alpes avec l'Autoroute Ferroviaire Alpine.

**Ainsi en 2018, 106 600 UTI ont été transportées et 80 000 tonnes de CO<sub>2</sub> ont été évitées grâce à ce report modal.**

Conformément à sa mission et à sa stratégie, conscient des enjeux environnementaux actuels, dans une ambition d'exemplarité et de participation à la transition écologique, VIA a choisi de se positionner comme un transporteur pionnier dans la maîtrise de ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de devenir le premier transporteur terrestre longue distance neutre en carbone dès 2020.



## PÉRIMÈTRE DE NEUTRALITÉ

Le périmètre de neutralité comprend les émissions liées à l'activité de transport des semi-remorques par le train, comme l'énergie consommée pour la traction des trains, pour le fonctionnement des plateformes multimodales et dans les bureaux, les émissions réalisées à l'occasion de la construction et de la maintenance des matériels roulants (wagons, locomotives, tracteurs portuaires), les émissions liées à la manutention des semi-remorques chez nos sous-traitants, et les déplacements domicile-travail et professionnels.

Seules les émissions réalisées pour la construction et la maintenance des infrastructures, ferroviaires et terminales, ne sont pas incluses dans le périmètre.

**VIA fait un pari fort et engagé en étant le premier Opérateur Ferroviaire qui s'engage à neutraliser ses émissions directes et indirectes y compris celles de ses sous-traitants.**

Lohr Industries fournisseur majeur de wagons d'autoroute ferroviaire basé en Alsace, et Aproport, partenaire à Mâcon, soucieux de l'impact environnemental de leur activité, rejoignent VIA dans cette démarche de neutralité en participant aux projets de préservation de l'environnement.

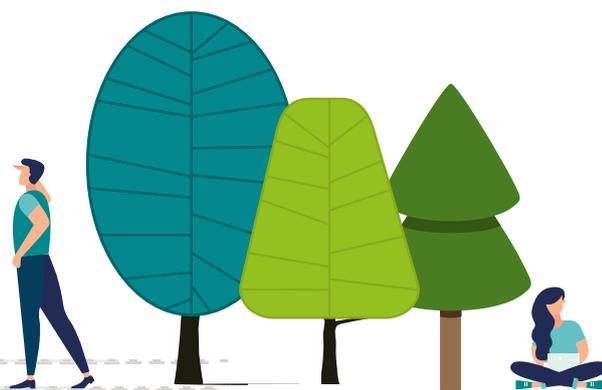
## DIMINUER LES ÉMISSIONS

La stratégie carbone de VIA s'inscrit dans le cadre de celle du groupe SNCF et plus largement de l'objectif de neutralité de la France à horizon 2050 avec un point intermédiaire de réduction de 40% des émissions d'ici à 2030, ce qui implique pour le secteur du transport une décarbonation quasi complète.

Or la mobilité des personnes et des marchandises augmente. Elle devrait croître de plus de 20% d'ici 2050. L'enjeu consiste à répondre à cette situation en favorisant l'usage des modes de transport partagés et bas carbone, et en intégrant encore davantage les questions climatiques et de santé publique dans les offres de transport.

**Chez VIA, pour atteindre cet objectif, différentes actions sont lancées chaque année afin de réduire les émissions.**

Ce plan inclut des actions aussi diverses que la mise en place d'une démarche d'achats durables, la poursuite des études concernant l'installation d'énergies alternatives sur sites et de nouvelles technologies moins énergivores ou l'élargissement de la formation écoconduite routière aux collaborateurs.



## LES ACTIONS ENTREPRISES EN 2019

En 2019, les efforts ont porté sur :

- **DES AUDITS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

dans les plateformes afin d'identifier des actions à mettre en place pour y diminuer la consommation d'énergie.

- **L'INSTALLATION D'AMPOULES LED SUR LA PLATEFORME DU BOULOU**

11% des émissions de la plateforme proviennent de l'électricité, dont plus de 60% de l'éclairage.

- **L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR ÉLECTRIQUE**

sur une des plateformes, comme pilote, avant la généralisation à l'ensemble de la flotte : 40 % des émissions de la plateforme multimodale viennent de l'utilisation du gazole routier des engins de manutention. Avec un seul tracteur électrique environ 9 000 litres de gazole, soit environ 30 tonnes de CO<sub>2</sub>, sont économisés par an.

- **LE PASSAGE DE 40 % DU PARC DE VÉHICULES DE FONCTION ET DE SERVICE À L'ÉLECTRIQUE**

et l'installation de bornes de chargement des voitures électriques sur tous les sites, avant la généralisation à l'ensemble de la flotte : 47% des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux déplacements professionnels des salariés sont dus à la consommation de carburant des véhicules de fonction (Les déplacements représentent 3% des émissions globales).

- **LA PROMOTION DU TÉLÉTRAVAIL ET UNE INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE VÉLO**

pour les collaborateurs choisissant ce mode de transport doux : 3% des émissions proviennent des déplacements domicile-travail des collaborateurs.

- **L'UTILISATION DE Gobelets RÉUTILISABLES**

et le bannissement des gobelets plastiques à usage unique. VIA sensibilise son écosystème aux émissions indirectes également à travers la réduction des déchets.

VIA travaille également sur la mise en place d'une démarche d'achats durables afin d'intégrer ses sous-traitants dans la stratégie bas carbone.

Actuellement VIA et Fret SNCF, son principal fournisseur de traction ferroviaire, étudie l'utilisation d'électricité décarbonée et renouvelable, cette action permettra de réduire de plus de 50% les émissions globales de CO<sub>2</sub> de l'activité de VIA sous 12 à 24 mois.

### OBJECTIFS DE NEUTRALITÉ CARBONE



# ÊTRE NEUTRE SANS ATTENDRE

Conscient que ces actions sont un premier pas incomplet dans une démarche écoresponsable qui peut prendre plusieurs années pour atteindre le point zéro, VIA a décidé de compenser dès maintenant à travers plusieurs projets l'impact des émissions qui n'ont pas pu être neutralisées (émissions résiduelles).



Deux approches ont été retenues pour compenser ces émissions résiduelles. Une approche locale au plus près des plateformes ferroviaires et une approche à l'international dans des pays en développement auprès des populations les plus exposées au réchauffement climatique.



## AVEC L'ONF EN FRANCE

En partenariat avec l'Office National des Forêt (ONF), des actions de plantations vont être réalisées cet hiver dans des zones fragilisées par le changement climatique. VIA finance ces actions situées aux abords des terminaux contribuant ainsi à absorber les Gaz à Effet de Serre présents aujourd'hui dans l'atmosphère.

### POURQUOI PLANTER DES ARBRES ?

La capacité d'absorption de carbone annuelle des forêts françaises est estimée à 70 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, soit 15 % des émissions françaises de gaz à effet de serre stockées ; chaque m<sup>3</sup> d'arbre absorbe 1 tonne de CO<sub>2</sub>.

**Les écosystèmes forestiers captent et recyclent le carbone et jouent à ce titre un rôle écologique majeur dans l'équilibre planétaire.**

En 2019-2020, VIA a choisi de participer aux activités de plantations dans les zones suivantes :

- **À Boulogne-sur-Mer, à proximité de Calais,** environ 6 hectares de forêt soit 7 800 arbres seront plantés,
- **À Saint Vital, à 12 km d'Aiton,** un hectare soit 650 arbres seront plantés,
- **Dans la Forêt de Fanges, à 80 km du Boulou,** un hectare soit 1 600 arbres seront plantés,
- **À Fausses-Reposes, à 15Km de Levallois-Perret,** un hectare soit 1 800 arbres seront plantés.

En partenariat avec l'ONF, VIA poursuivra le financement des projets de reboisement et reconstitution des forêts sur plusieurs années. Des projets sont déjà identifiés pour la période de 2020-2021 comme dans la forêt de Vallespir, à 15 km de la plateforme multimodale du Boulou où 1 800 arbres seront plantés. D'autres projets sont en cours d'identification au plus près des activités des partenaires à Sète (Région Occitanie) et à Mâcon (Bourgogne-Franche-Comté).

## AVEC LA FONDATION HËLLEF FIR D'NATUR AU LUXEMBOURG

Une partie des activités de VIA étant basée au Luxembourg et dans la logique de préserver les territoires locaux, l'entreprise d'autoroute ferroviaire a signé un partenariat avec la Fondation Hëllef fir d'Natur. Ce partenariat a pour objectif le lancement d'actions de reboisement forestier

d'un versant de la vallée de l'Our dans la Forêt de Dasbourg-Pont au Luxembourg. En 2019, la participation consiste en la plantation d'un hectare avec 533 arbres (ormes, érables, frênes tilleuls et hêtres).

Au total, grâce aux projets en France en partenariat avec l'ONF et au Luxembourg avec la Fondation Hëllef fir d'Natur au Luxembourg, **VIA participe aux reboisements de 5 forêts sur une surface de 10 hectares et plus de 12 000 arbres plantés.**

# PROJETS DE REFORESTATION EN FRANCE

en partenariat avec



**7800**  
**ARBRES**

TERMINAL DE CALAIS  
[Boulogne-sur-mer]



**650**  
**ARBRES**

TERMINAL D'AITON  
[Saint-Vital]



**1600**  
**ARBRES**

TERMINAL DU BOULOU  
[Fanges]



**1800**  
**ARBRES**

SIÈGE LEVALLOIS-PERRET  
[Fausses-Reposes]



**533**  
**ARBRES**

TERMINAL DE BETTEMBOURG  
[Dasbourg-Pont]

**& AU LUXEMBOURG**

avec la Fondation Hëllef fir d'Natur



natur&ëmwelt  
FONDATION  
HËLLEF FIR D'NATUR

## À L'INTERNATIONAL

VIA a également souhaité aider des communautés impactées directement par les sujets climatiques et environnementaux, bénéficiant de moyens matériels et financiers limités pour y faire face.

Il s'agit pour l'entreprise d'avoir une approche solidaire et consciente de l'aspect global des enjeux climatiques. Pour affronter les problématiques environnementales de demain, nous devons tous être unis !

Pour garantir l'efficacité de son soutien financier, VIA a décidé de soutenir un projet certifié (Label VCS - Verified carbon standard).

### **LES COLLABORATEURS VIA ONT CHOISI DE SOUTENIR LE PROJET FLORESTA DE PORTEL.**

Le nord-ouest du Brésil héberge l'un des écosystèmes les plus divers de la planète. Malheureusement il fait face à un rythme frénétique de déforestation légale ou illégale. Le

projet a pour vocation de protéger cet environnement en prévenant et empêchant la déforestation non planifiée et ainsi permettre à la forêt de se régénérer naturellement. Rappelons que l'Amazonie abrite 20 % des espèces de faune et flore de la planète et permet de capturer de 60 à 80 milliards de tonnes de carbone.

Grâce à VIA, 2000 hectares de forêt seront protégés, le projet Floresta de Portel permet en outre de :

- **Protéger et préserver la faune et la flore,**
- **Créer des emplois de gestion et de surveillance pour les communautés locales, et ainsi améliorer le niveau de vie des populations,**
- **Développer des connaissances sur les techniques d'agroforesterie et sur le droit foncier.**



# PROJET INTERNATIONAL

## Foyêt amazonienne

Floresta de Portel - Brésil



## 2000 ha PROTÉGÉS

[sur 40 ans]

- FAUNE ET FLORE PRÉSERVÉES
- CRÉATION D'EMPLOIS LOCAUX
- DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES
- DÉFORESTATION ÉVITÉE



### L'AMAZONIE

20% DE FAUNE ET FLORE  
de la planète

+

60 À 80 MILLIARDS  
de tonnes de CO2  
capturé

ARBRE

=

CO2 ABSORBÉ

+

OXYGÈNE CRÉÉ

Protéger  
la forêt et son  
**ÉCOSYSTÈME**

Capucin

Oncille

**RESTITUER** le foncier  
aux populations locales

Développer  
**DES COMPÉTENCES**  
en agroforesterie pour  
les populations  
**LOCALES**



# QUAND LE RAIL DEVIENT LA MEILLEURE MANIÈRE DE FAIRE DU TRANSPORT ROUTIER

Créée en 2012 par SNCF Logistics, la branche transport et logistique de marchandises de la SNCF, VIA, propose une offre inédite d'acheminement des marchandises, réinventant ainsi le fret ferroviaire en Europe. SNCF Logistics est le 1<sup>er</sup> transporteur et logisticien français et 4<sup>e</sup> européen.

Avec VIA, c'est le rail qui s'adapte à la route pour créer un mode de transport global et performant à l'échelle européenne. La technique de chargement horizontal innovante proposée par VIA permet de transporter à travers l'Europe tout type de semi-remorques aux normes européennes par train.

Les services de VIA constituent une solution économique et respectueuse de l'environnement pour les trajets longue distance. Fort d'un réseau européen en devenir, VIA, pionnier dans son secteur, offre à ses clients une manière innovante, économique et responsable de faire du transport de marchandises en alliant les atouts du ferroviaire à la souplesse de la route.

Le maillage est complété par les lignes Calais-Le Boulou, inaugurée en 2016, Aiton (près de Chambéry)-Orbassano et Bettembourg-Le Boulou.

Les services de VIA comprennent de nombreux avantages. Optimisation des flux, désengorgement des routes, performance économique, VIA répond ainsi à tous les enjeux actuels et à venir du secteur de transport de marchandises, et contribue aujourd'hui à développer la meilleure manière de faire du transport routier en Europe.

**Grâce à VIA, le rail devient la meilleure route.**

## LE TRANSPORT FERROVIAIRE *en chiffres*

UNITÉS TRANSPORTÉES EN 2018

106 600 UTI

23 MILLIONS DE TONNES DE MARCHANDISES TRANSPORTÉES

DEPUIS 2003

80 000t de CO<sub>2</sub>e évité

EN 2018

94% de CO<sub>2</sub>e évité par rapport à la route



RAIL



ROUTE

# UN SERVICE INNOVANT, ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

L'autoroute ferroviaire optimise l'utilisation de chaque mode de transport et combine les avantages propres à la route, comme la flexibilité, et au rail qui assure un transport plus économique de volumes massifiés. Elle est aussi pertinente économiquement et environnementalement pour les longs parcours et présente de nombreux avantages pour ses utilisateurs.

## UNE LOGISTIQUE PLUS PERFORMANTE

Grâce aux liaisons quotidiennes et fréquentes, y compris les week-ends et les jours fériés durant lesquels les véhicules routiers sont par contre soumis à des interdictions de circulation routière, VIA offre aux transporteurs une solution souple et compétitive.

La rapidité des opérations de chargement et de déchargement ainsi que la possibilité de réserver par internet jusqu'à une heure avant le départ du train renforcent cette souplesse et constitue pour eux un avantage concurrentiel.

## UNE RÉDUCTION DES COÛTS DE TRANSPORT

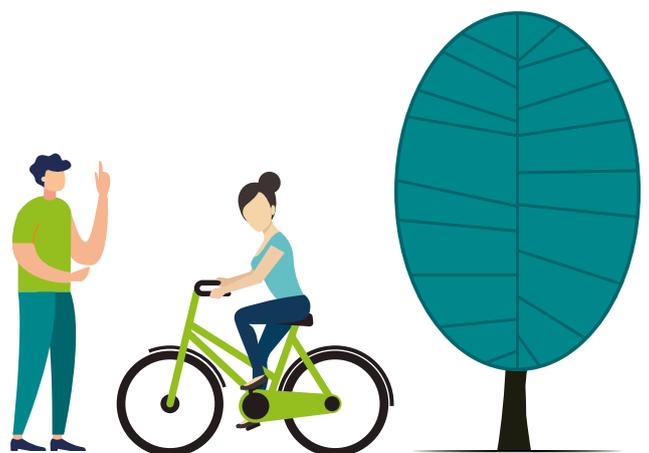
En utilisant l'autoroute ferroviaire, les transporteurs réduisent leurs dépenses en carburant et leur sensibilité aux fluctuations des prix des hydrocarbures. Ils améliorent ainsi leur visibilité sur les coûts d'exploitation. La durée de vie des véhicules est allongée grâce à une moindre usure des pneumatiques, par exemple. En outre, le modèle économique de l'autoroute ferroviaire permet aux transporteurs d'améliorer leur productivité en rentabilisant l'usage de leurs tracteurs. En effet, pendant l'acheminement d'une semi-remorque par le train, un même tracteur peut effectuer d'autres livraisons de courte distance. Ainsi, sur la liaison Le Boulou-Bettembourg, les transporteurs bénéficient d'un coût de transport au moins 15 % inférieur à celui du transport routier.

## DES AVANTAGES POUR LA COLLECTIVITÉ

Les autoroutes ferroviaires apportent une réponse au problème de congestion des réseaux routiers et renforcent la sécurité routière, en particulier pour le transport de matières dangereuses. Elles optimisent aussi l'utilisation des capacités ferroviaires existantes et permettent, dans une certaine mesure, de limiter les investissements dans l'infrastructure routière.

## DES AVANTAGES SOCIAUX

En limitant les trajets de longue distance par la route, le recours à l'autoroute ferroviaire favorise, pour les transporteurs comme pour les chauffeurs, le respect des réglementations relatives notamment aux durées de conduite et temps de repos. L'acheminement d'une semi-remorque par le train ouvre également au transporteur la possibilité d'affecter le conducteur à d'autres missions sur de courtes distances. Ce dernier se voit confier des missions nécessitant moins d'absences de son domicile.



**VIA PILOTE LES 8 LIGNES D'AUTOROUTES FERROVIAIRES ACTUELLEMENT EN SERVICE :**



**AF 01 • AUTOROUTE FERROVIAIRE ALPINE AITON / ORBASSANO**



- depuis 2003

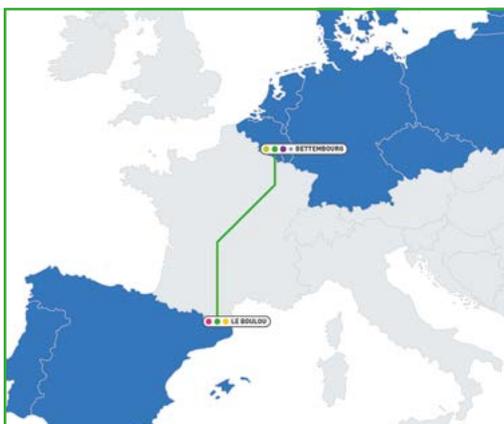
↔ **4 allers-retours /jour** entre la France et l'Italie

🚂 **175 km** | 🕒 **3h** de trajet

🌿 **3 526 tonnes de Co2** évitées du 1er janv. au 31 oct. 2019

🚚 **23 258 UTI** transportées du 1er janv. au 31 oct. 2019

En collaboration avec Mercitalia



**AF 02 • AUTOROUTE FERROVIAIRE LORRY-RAIL BETTEMBOURG / LE BOULOU**

- depuis 2007

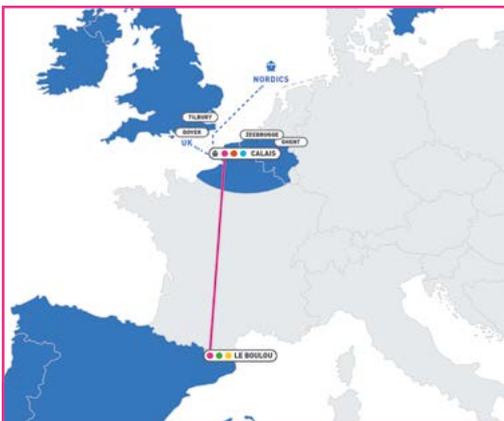
↔ **3 allers-retours /jour** entre la France et le Luxembourg

🚂 **1 045 km** | 🕒 **15h** de trajet

🌿 **52 726 tonnes de Co2** évitées du 1er janv. au 31 oct. 2019

🚚 **52 884 UTI** transportées du 1er janv. au 31 oct. 2019

En collaboration avec les CFL



**AF 03 • AUTOROUTE FERROVIAIRE VIA BRITANICA CALAIS / LE BOULOU**

- mise en service mars 2016 - service continu depuis fév. 2017

↔ **jusqu'à 2 allers-retours /jour** entre Calais et Le Boulou

🚂 **1 470 km** | 🕒 **23h** de trajet

🌿 **9 591 tonnes de Co2** évitées du 1er janv. au 31 oct. 2019

🚚 **7 940 UTI** transportées du 1er janv. au 31 oct. 2019



**AF 04 • AUTOROUTE FERROVIAIRE CALAIS / TURIN ORBASSANO**

- inaugurée le 6 novembre 2018

↔ **5 allers-retours /semaine** entre Calais et Orbassano

🚂 **1 150 km** | 🕒 **18h** de trajet

🌿 **5 539 tonnes de Co2** évitées du 1er janv. au 31 oct. 2019

🚚 **5 398 UTI** transportées du 1er janv. au 31 oct. 2019



### AF 05 • AUTOROUTE FERROVIAIRE BARCELONE - BETTEMBOURG

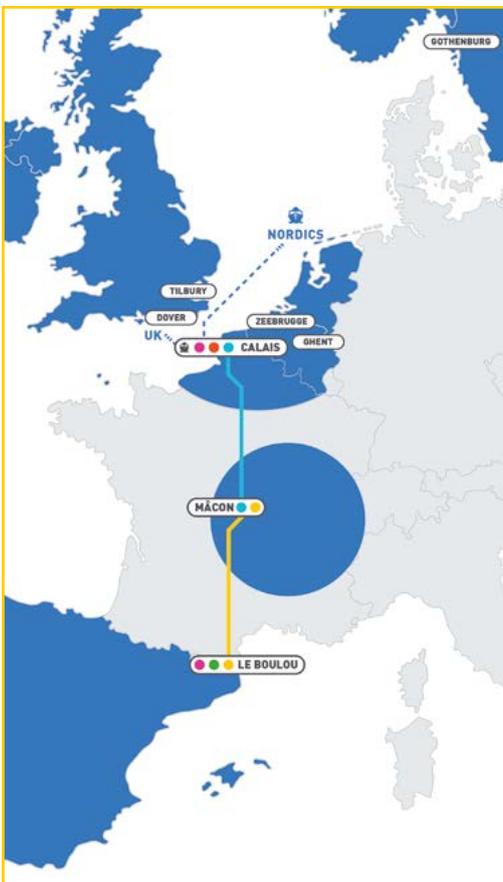
- inaugurée le 19 février 2019

↔ 5 allers-retours /semaine en début de service,  
6 dès avril 2019

🚆 1 219 km ⌚ 22h de trajet

🌱 3 919 tonnes de CO2 évitées du 1er janv. au 31 oct. 2019

🚆 3 564 UTI transportées du 1er janv. au 31 oct. 2019



### AF 06 • AUTOROUTE FERROVIAIRE MÂCON - LE BOULOU

- inaugurée le 19 mars 2019

↔ 5 allers-retours /semaine entre Mâcon et Calais

🚆 541 km ⌚ 12h de trajet

🌱 320 tonnes de CO2 évitées du 1er janv. au 31 oct. 2019

🚆 511 UTI transportées du 1er janv. au 31 oct. 2019

### AF 07 • AUTOROUTE FERROVIAIRE MÂCON - CALAIS

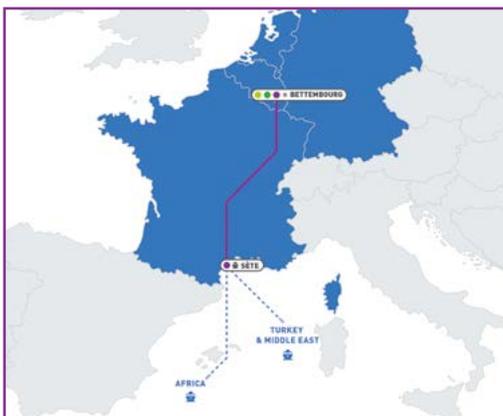
- inaugurée le 19 mars 2019

↔ 5 allers-retours /semaine entre Mâcon et Calais

🚆 680 km ⌚ 14h de trajet

🌱 1 740 tonnes de CO2 évitées du 1er janv. au 31 oct. 2019

🚆 2 404 UTI transportées du 1er janv. au 31 oct. 2019



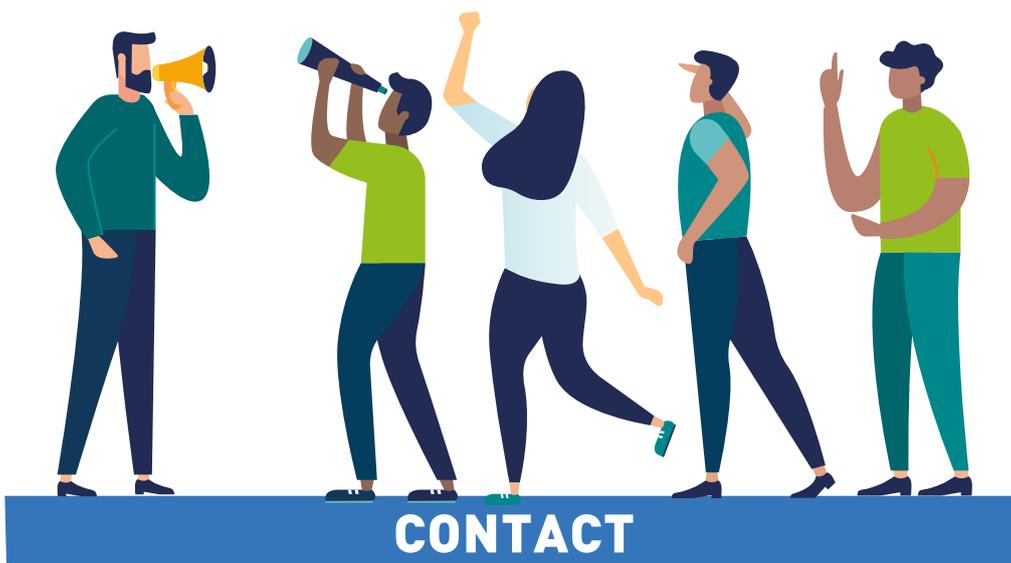
### AF 08 • AUTOROUTE FERROVIAIRE SÈTE - BETTEMBOURG

↔ 1 aller-retour /semaine entre la France et le Luxembourg

🚆 830 km ⌚ 18h de trajet

🌱 6 404 tonnes de CO2 évitées du 1er janv. au 31 oct. 2019

🚆 7 549 UTI transportées du 1er janv. au 31 oct. 2019



Anne Miller  
Responsible communication  
+33 (0) 6 68 12 18 36  
anne.miller@vvia.com